

**Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage,
taille, élagage****Affichage au pilier public****A remplir par l'administration communale**Date 02/10/2026 au 02/11/2026**Objet de la demande****A remplir par le demandeur**Propriétaire Mme Maria Pia FleischDemandeur Goss Pares et Jardins SAAdresse Désertes 5, 1009 Pully Parcelle N° 761Type de demande ☒ Abattage ☐ Elagage ☐ TailleVégétation concernée ☒ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres / bosquetsArbre classé ☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
☒ NonEssence(s) Thuja plicataDiamètre(s) du tronc ~ 1 mètre Hauteur(s) : 15 mètresEtat sanitaire Départialisé, sénescenceMotif de l'abattage /
élagage / tailleDépartialisé, sénescence
due aux sécheresses répétées

Propriétaire / Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Maria Pia Nom F. Reisch
Adresse Avenue des Désertes 5, 1009 Pully
Téléphone 021 41 41 45
Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée pour les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage

Prénom _____ Nom _____
Société Emery Arbres SA
Adresse Arthur Honegger 6, 1083 Nézienes
Téléphone 079 622 53 52
Adresse e-mail info@emery.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Acer Nusspeccanum
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site.

Conformément à l'article 5 du règlement communal sur les émoluments administratifs, entré en vigueur le 21 août 2025, une taxe fixe de CHF 300.00 par dossier est perçue pour le traitement des demandes d'autorisation de dérogation d'abattage.

Le présent formulaire sera affiché sur le site internet ainsi qu'au pilier public.

Documents à joindre à la demande* :

- ☒ Croquis ou le plan de l'emplacement de l'arbre actuel
- ☒ Photos de l'arbre actuel
- ☒ Croquis ou plan de(s) compensation(s)

*En cas de transmission incomplète du formulaire, celui-ci ne sera pas pris en compte

Lieu et date St-Légier, le 14.09.2026 Signature _____

JOSS
PARCS ET JARDINS SA
1806 ST-LEGER